

## Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

<b>Nom de l'établissement</b>	<b>MINAKEM DUNKERQUE PRODUCTION</b>
<b>Adresse de l'établissement</b>	224 Avenue de la Dordogne 59640 DUNKERQUE
<b>Activité de l'établissement</b>	L'établissement MINAKEM Dunkerque Production fabrique, conditionne et stocke des intermédiaires et des principes actifs pharmaceutiques. Le site est qualifié notamment par l'administration américaine du médicament (FDA : Food and Drug Administration) pour la fourniture du marché américain et par l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et produits de santé) pour le marché français.
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre Etat membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur</b>	Pas de proximité du territoire d'un autre État membre.
<b>Nature des risques liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement</b>	Il existe trois types de phénomènes dangereux qui peuvent apparaître : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'explosion avec des effets de type surpression : seul l'effet de bris de vitres peut être ressenti à l'extérieur du site suite notamment à des éclatements de cuves de stockage.</li> <li>• Les effets toxiques : dispersion d'une substance toxique dans l'air pouvant engendrer des effets tels que de l'intoxication. Les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue (concentration et temps d'exposition) et de la voie d'exposition (respiratoire). Seuls des effets en altitude peuvent être observés à l'extérieur du site notamment dans le cas de l'incendie d'une zone de stockage de produits très toxiques : intégration de ces contraintes dans la définition des servitudes d'urbanisme autour du site. Aucun effet au sol modélisé suite notamment à la mise en place de cheminée de hauteur élevée pour éviter tout effet au sol.</li> <li>• L'incendie : aucun effet thermique n'est observé à l'extérieur du site hormis avec le site voisin avec lequel un plan d'urgence articulé est en place.</li> </ul>
<b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des risques permettant d'y faire face</b>	L'établissement met en œuvre les mesures de maîtrise des risques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité appliqué et contrôlé</li> <li>• Personnel qualifié et formé</li> <li>• Détection incendie et moyens fixes de lutte contre l'incendie dans tous les bâtiments du site</li> <li>• DéTECTEURS DE GAZ <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des arrêts d'urgence sont répartis sur l'ensemble du site.</li> </ul> </li> <li>• Étude de sécurité pour toutes les synthèses avec identification des moyens de prévention et de protection</li> <li>• Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité.</li> <li>• Confinement du site en cas de pollution au sol</li> <li>• Surveillance permanente du site</li> <li>• Tests périodiques de l'ensemble des dispositifs de sécurité présents sur le site.</li> </ul> <p>Moyens de secours humains et matériel d'alerte propre au site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'urgence (POI : Plan d'Opération Interne) mis à jour régulièrement et testé annuellement avec les sapeurs-pompiers</li> <li>• Sirène PPI (Plan Particulier d'Intervention)</li> <li>• Personnel formé à l'intervention en cas d'incendie et sauveteurs</li> </ul>

- |  |  |
|--|--|
|  | <p>secouristes du travail</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Stockages de solvants sous gaz inerte et munis d'installations fixes d'extinction incendie</li><li>• Moyens fixes de lutte incendie</li><li>• Extincteurs portatifs, des lances incendie, des émulseurs complètent les moyens</li><li>• Astreintes de sécurité et cellule de crise activable 24h/24.</li></ul> |
|--|--|